

inclus'IF 2030

UN PLAN FRANCILIEN MASSIF POUR L'INCLUSION
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

21% des personnes en situation de handicap résident en Île-de-France, pour **16%** des places

Un enfant francilien a **deux fois moins** de chance de trouver une place qu'un enfant d'une autre région de France.



LE PLAN INCLUS'IF 2030 EN BREF

310.9 Millions
d'euros mobilisés pour:

- Améliorer le repérage des handicaps et l'intervention précoce chez les enfants
- Renforcer l'école inclusive
- Créer de nouvelles solutions d'accueil et d'accompagnement pour les enfants et les adultes en situation de handicap

7 Objectifs

- Accélérer le développement de solutions nouvelles
- Réduire les inégalités d'offre entre les départements franciliens
- Innover
- Répondre aux situations les plus complexes
- Transformer l'offre pour la rendre plus fluide et respectueuse des projets de vie
- Favoriser l'inclusion
- Créer des solutions de répit pour les aidants

1 Méthode

- La co-construction avec les acteurs du territoires
- La co-construction avec les personnes concernées

5 Publics prioritaires

- Les jeunes adultes en établissements pour enfants (dits en « amendement Creton »)
- Les enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance
- Les personnes polyhandicapées, les personnes avec autisme sévère et les personnes avec troubles psychique
- Les personnes souhaitant vivre à domicile avec un accompagnement adapté
- Les personnes handicapées vieillissantes